

*D.O.B. DU JEUDI 24 MARS 2011
20h00 – LA HALLE
Compte-Rendu*

L'an deux mille onze, le vingt quatre mars, la Communauté de Communes du Pays d'Etain s'est réunie, après convocation légale faite le dix sept mars, sous la présidence de Monsieur Jean PICART.

Membres en exercice : 62 Membres présents : 46 Pouvoirs de vote : /

PRESENTS :

Communes représentées par tous leurs délégués : Abaucourt, Buzy, Châtillon, Damloup, Dieppe, Foameix, Fromezey, Herméville, Maucourt, Morgemoulin, Moulainville, Rouvres, Saint Jean Les Buzy, Warcq

Communes non représentées par tous leurs délégués : Blanzée (un absent), Boinville (un absent), Braquis (deux absents), Eix (un absent), Gincrey (deux absents), Grimaucourt (un absent), Gussainville (deux absents), Lanhères (deux absents), Mogeville (un absent), Moranville (deux absents), Parfondrupt (un absent), Etain (trois absents).

*La Commission Finances, réunie le JEUDI 3 MARS 2011, a donné un avis sur l'ensemble de ces points ainsi que le bureau
du 21 mars 2011.*

I - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

1) Débat d'Orientations Budgétaires 2011

n° 2011-001

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2312-1 qui a institué un Débat d'Orientation Budgétaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **prend acte** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2011 **adopté à l'unanimité.**

SE PRONONCE favorablement, à titre indicatif, pour une actualisation des taux des 3 taxes « ménages » (TH, TNB, TFNB) de 1,5 point en 2011,

SE PRONONCE favorablement, à titre indicatif, pour une augmentation de 10% de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour 2010,

SE PRONONCE favorablement sur l'ensemble des opérations d'investissement, en cours et à réaliser, à budgéter en 2011,

SE PRONONCE favorablement sur le recours à l'emprunt pour financer les dits investissements.

II – PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2011

Sur la base de l'ensemble des éléments présentés, les projets de budget primitif 2011 de la Codecom et les différents budgets annexes ont été présentés aux délégués.

III - DELIBERATIONS

1) Installation d'un membre suppléant à la commission d'appel d'offres

n° 2011-002

Après avoir fait acte de candidature, Monsieur Laurent Laminette, conseiller communautaire titulaire, adjoint aux travaux de la commune d'Etain et remplaçant de M. Gagneux au conseil communautaire est désigné au poste de suppléant à la commission d'appel d'offres.

2) Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'EPFL- site Serva

n° 2011-003

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

AUTORISE le Président à signer une convention de travaux avec l'E.P.F.L. permettant à la CODECOM de verser à l'Etablissement Public Foncier une participation financière maximum de 10 000 € TTC, soit 20 % d'un montant de 50 000 € TTC correspondant aux dépenses de maîtrise d'œuvre liées aux projet de démolition du site SERVA à Etain.
PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal de la Communauté de Communes,
DONNE tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire.

3) Projet de terrains familiaux – Territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Etain n° 2011-004

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

ACCEPTE la vente à l'OPH de la parcelle ZA 44 d'une contenance de 88 a 50 ca à l'Euro symbolique,

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette acquisition,

DIT que la rédaction de l'acte de vente sera réalisée par acte notarié et décide d'inscrire les frais correspondants au budget 2011.

4) Exploitation des installations thermiques des bâtiments intercommunaux – attribution du marché à compter du 1^{er} avril 2011 n° 2011-005

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,

VALIDE le choix de la Commission d'appel d'offres et retient l'entreprise COFELY en offre de base pour un montant annuel de 93 279, 67 € H.T. pour une durée de 5 ans dans le cadre du marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments de la communauté de communes du Pays d'Etain,

AUTORISE le Président à signer le marché correspondant

PRECISE que les crédits de l'opération sont prévus au Budget principal de la Communauté de Communes

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

5) Travaux de voirie 2011 – lancement de l'appel d'offres n° 2011-006

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ARRETE le programme voirie, requalification urbaine 2011 proposé dont le montant prévisionnel global est estimé à **1 783 668 € TTC** incluant 1 237 025 € TTC en maîtrise d'ouvrage déléguée.

AUTORISE le Président à procéder à un appel d'offres pour ces travaux, à signer toutes les pièces du marché et les éventuels avenants,

AUTORISE le Président à signer les conventions de prestation de services avec les communes ayant confié à la Communauté de communes la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux de voirie, les montants seront ajustés selon les réponses aux appels d'offres,

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et pour signer les pièces utiles relatives à l'application des précitées.

6) Tarifs de l'accueil périscolaire 2011 n° 2011-007

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres

VALIDE le tarif pour l'accueil périscolaire maintenu à 1,60 € / heure à compter du 01.01.2011,

DONNE tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire.

7) Adhésion à l'association des Communautés de Communes de Meuse n° 2011-008

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, DECIDE d'adhérer à l'association des Communautés de Communes de Meuse, **DIT** que les montants des cotisations ont été inscrits au BP 2011, **DONNE** tous pouvoirs au Président afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires et signer toutes les pièces utiles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

A Etain, le 31 mars 2011

Le Président,

Jean PICART